

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 avril 2025

Convocation du 09/04/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 16

L'An deux mille vingt-cinq, le quinze du mois d'avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté.

Excusés : Mmes LEVEQUE Béatrice, MORICEAU Marie-Annick, GALLARD Corine,

Mme LEVEQUE Béatrice représenté par Mme BOUCHER Annick,
Mme MORICEAU Marie-Annick représenté par Mme SCHAEFER Virginia,
Mme GALLARD Corine représenté par M. COUINEAU Cyrille,

Secrétaire de séance : Mme DUDÉ Maïté

DCM2025-04-060 **Forêt de Courcy – programme d'actions 2025 :**
Acte 3.6 : Domaine et patrimoine – autres actes de gestion du domaine privé

Monsieur l'Adjoint au Maire, délégué à la forêt, suite à l'échange avec le technicien de l'ONF, présente le programme d'actions pour l'année 2025.

Il s'agit des travaux suivants :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
TRAVAUX SYLVICOLES EN INVESTISSEMENT (TRRE)			
☐ Travaux préalables à la régénération : broyage de la végétation Localisation : S.U	0,30	HA	
☐ Enrichissement permettant la création de rideau paysager feuillu			
☐ Fourniture de plants de chêne sessile Localisation : S.U	200,00	PL	
☐ Fourniture de plants d'autres chênes Localisation : S.U	200,00	PL	
☐ Fourniture chêne chevelu			
☐ Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : S.U	400,00	PL	
Sous-total			2 260,00 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Emet un avis favorable pour ce programme de travaux d'investissement 2025 qui sera imputé au compte 2121 opération n°13.

Charge l'adjoint délégué à la forêt d'en informer le technicien de l'ONF.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Maïté DUDÉ



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

